

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Date de convocation : 14 juin 2024

En exercice : 13

Présent(s) : 7

Date de l'affichage de la convocation : 14 juin 2024

Absent(s) : 6

Pouvoir(s) : 1

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, JOSSELIN Valéry, RICHARD Thierry, PETIT Emeline, MATHYS Mickaël

Absents excusés : DORTU Nadine, REZONJA Philippe, BREGEARD Michel

Absents : FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc LEPILLET Sonia

Pouvoirs : DORTU Nadine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Secrétaire de séance : MATHYS Mickaël

ORDRE DU JOUR :

- Planning élections législatives 2024

Informations diverses

Questions diverses

Ajout de 2 points à l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

- Travaux voirie supplémentaires par la CCPP
- Installation d'un système de vidéoprotection

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 24 mai 2024.

- **D2024/26 : Travaux d'entretien de la voirie communale supplémentaires confiés à la Communauté de communes du Plateau picard pour l'année 2023.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'entretien courant et l'exécution des revêtements superficiels des voiries de la commune pour l'année 2024.

Il y a en effet un intérêt technique et économique pour les communes à confier la réalisation de ces travaux à la Communauté de Communes, en les globalisant au sein d'un marché public de travaux passé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Vu le programme préparé avec le concours des services de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2024 ;

Vu la délibération D2024/20 du 24 mai 2024 de la commune d'Essuiles,

Vu le besoin d'ajouter aux travaux commandés une voie supplémentaire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide de réaliser, en plus de ceux déjà commandés pour 2024, les travaux de réparations et revêtements superficiels des voiries suivantes :

Voirie concernée	Coût des travaux
Chemin d'Essuilet - SPA	1 067.28 € H.T.

Montant H.T. de l'offre	1 067.28 €
Révision définitive indice 1.016	17.08 €
T.V.A. 20 %	216.87 €
Montant T.T.C. de l'offre	1 301.23 €
MOE 6% hors PN	78.07 €
Déduction FCTVA 16.404 %	- 213.45€
Montant T.T.C. de l'offre	1 165.85 €

Décide d'inscrire au budget de l'année 2024, article 6554, le crédit nécessaire au paiement de la contribution due à la Communauté de Communes pour cette prestation de service et qui sera égale à la dépense, TVA incluse, réalisée

pour les travaux mentionnés ci-dessus et la participation de 6 % pour la maîtrise d'œuvre et diminuée du FCTVA 16.404%.

La Communauté de Communes transmettra à la commune, au plus tard un mois après la réception définitive des travaux, le montant exact de la contribution communale, accompagné de tous les éléments de calcul.

➤ **D2024/27 : Fourniture et installation d'un système de vidéoprotection sur la commune d'Essuiles et ses hameaux**

Considérant que la commune souhaite protéger les biens et ses concitoyens face à la recrudescence des vols et des incivilités, dissuader les individus de réaliser des dépôts sauvages notamment sur les centres de tri collectifs, éviter les tags et dégradations sur les bâtiments publics et privés,

Considérant l'avis favorable établi par le référent sureté gendarmerie du Département de l'Oise pour la pose de 29 caméras encadrant toutes les entrées d'Essuiles et de ses hameaux,

Considérant l'avis favorable émis par la Commission Départementale de vidéoprotection en sa séance du 26/06/2023 ;

Vu l'arrêté de la Préfecture de l'Oise du 29/06/2024 autorisant l'exploitation d'un système de vidéoprotection suite à la commission,

Vu le devis de l'entreprise NTI Solutions, 9 avenue Pierre Bérégovoy 60000 Beauvais, pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéoprotection pour un montant de 98 526.07 € H.T.,

Vu la subvention accordée par le Département de l'Oise au titre du Plan Oise Vidéoprotection par décision en date du 03/07/2023 pour un montant de 49 263 € ;

Vu l'arrêté d'attribution en date du 19/06/2024 de la Région des Hauts de France dans le cadre de la mise en place d'un plan d'aide pour l'installation de la vidéoprotection accordant la somme de 19 909 € ;

Dans ce contexte, le plan de financement proposé se présente comme suit :

Sources	Montant
Département Oise	49 263 €
Région Hauts de France	19 909 €
Fonds propres	29 348.07 €
Total H.T.	98 526.07 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte l'opération de fourniture et d'installation d'un système de vidéoprotection,

Approuve le plan de financement,

S'engage à prendre en autofinancement la part non obtenue au titre des subventions,

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

➤ **Planning élections législatives 2024 :**

➤	1 ^{er} tour 30 juin 2024	2 ^{ème} tour 07 juillet 2024
8h - 10h	MATHYS Mickaël HERICHARD Antoine	MATHYS Mickaël HERICHARD Antoine
10h - 12h	PETIT Emeline RICHARD Thierry	PETIT Emeline RICHARD Thierry
12h - 14h	VANDEWALLE Régis FLAMAND Florence	JOSELIN Valéry FLAMAND Florence
14h - 16h	SCHNEIDER Christian DOUZERY Caroline	SCNHEIDER Christian LEPILLET Sonia
16h - 18h	REZONJA Philippe LEPILLET Sonia	REZONJA Philippe CHANTRELLE Fabienne

➤ **Informations / questions diverses** Néant

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

Le secrétaire,
Mickaël MATHYS

